

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 18 (1873)
Heft: 23

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 23.

Lausanne, le 22 Novembre 1873.

XVIII^e Année.

SOMMAIRE — **La remonte de la cavalerie**, par le lieut.-colonel féd. Muller.
— **Société militaire fédérale**. L'administration militaire fédérale peut-elle être séparée de l'instruction? Travail présenté à la séance du 17 août, à Aarau, par M. le capitaine fédéral Hegg. (Fin.) — **Nouvelles et chronique**.

LA REMONTE DE LA CAVALERIE.

Par M. le lieutenant-colonel fédéral MULLER.

En 1871 la société de cavalerie de la Suisse orientale adressa une pétition au Conseil fédéral pour demander que l'Etat se chargeât de la fourniture des chevaux des dragons. Avant de prendre une décision cette autorité dut se préoccuper de savoir s'il était possible de se procurer un nombre suffisant de chevaux de selle; afin d'être renseignée sur ce point elle envoya M. le lieutenant-colonel Muller en mission en Allemagne. Il devait répondre aux questions suivantes :

a) Les chevaux du nord de l'Allemagne conviennent-ils à nos besoins tant civils que militaires, ou devons-nous préférer les races anglaises, hongroises, etc. ?

b) Quelles sont les provinces qui fournissent les races répondant le mieux à nos besoins ?

c) A quel âge l'éleveur amène-t-il ses produits sur le marché, et quels sont les prix moyens des dernières années ?

d) Peut-on se procurer en nombre suffisant des chevaux adultes ayant posé récemment, ou serait-il préférable d'acquérir des poulains que l'on élèverait dans un dépôt de remonte ?

e) Dans cette dernière alternative fournir un projet détaillé pour l'organisation du dit dépôt.

Voici comment M. le lieutenant-colonel Muller rendit compte de sa mission :

L'envoi des papiers nécessaires ayant été retardé par diverses circonstances, je ne pus me mettre en route que le 24 octobre.

Pour remplir ma mission, j'estimai devoir visiter les dépôts de remonte, les haras provinciaux et les haras centraux, qui me fourniraient les données nécessaires pour répondre aux questions du programme qui m'avait été tracé. Les haras provinciaux renferment en effet tous les producteurs des chevaux de la province, leurs produits sont versés dans les dépôts de remonte. Les haras centraux sont les principaux fournisseurs des étalons des haras provinciaux.

Je me proposais en outre de me mettre en relation directe avec les éleveurs.

Je visitai en premier lieu le dépôt de remonte de Hunnesrück près de Hildesheim en Hanovre.

De là je me rendis au haras provincial de Celle. Le directeur du haras, M. de Unger, eut l'obligeance de m'inviter à un concours de poulinières à Lunebourg, où j'eus en outre l'occasion de voir le 16^{me} dragons. Le commandant du régiment, M. le colonel de Waldow, me

Fohlen = 15, 16, 12 und 24.